



Visions de territoire en Erdre & Gesvres

Révision du Schéma de Cohérence Territorial
du Pôle métropolitain Nantes -Saint Nazaire

Avis du Conseil de développement Erdre & Gesvres
Issu du groupe de travail « Aménagement du territoire »

Mars 2015

Sommaire

Sommaire	3
Introduction	4
1- Une urbanisation et un habitat orientés vers le bien-être social, avec le bourg comme centre de vie 6	
2- Une agriculture, des espaces naturels, des paysages et une biodiversité au centre de la réflexion 12	
3- Un développement économique s'appuyant notamment sur les caractéristiques dominantes rurales du territoire, l'innovation et l'économie locale	16
4- Des transports et des déplacements privilégiant les alternatives à la voiture individuelle.....	19
Et demain ?	24
ANNEXES	25
Annexe 1 : La méthode de travail.....	26
Annexe 2 : Les membres du groupe « Aménagement du territoire ».....	28
Annexe 3 : « Nous c'qu'on veut » Restitution des travaux des jeunes.....	29
Annexe 4 : Les photos	52
Annexe 5 : Kesako ?.....	59

Introduction

En septembre 2013, les élus de la Communauté de communes Erdre et Gesvres ont saisi le Conseil de développement pour être force de proposition en amont de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale Nantes Saint-Nazaire (SCoT). Il lui a été proposé d'apporter un regard de citoyen-usager sous forme prospective, sans tenir compte des contraintes techniques.

Quelle est notre vision du territoire de demain ? En matière d'aménagement du territoire, que souhaitons-nous ? Selon nous, que faut-il modifier ou conserver ?

Après avoir organisé une soirée d'information générale sur le Pôle métropolitain et le SCoT, un groupe de travail d'une vingtaine de personnes a choisi de traiter ces questions, à partir de données cartographiques et statistiques, en 4 grands blocs thématiques :

1. L'urbanisation et l'habitat
2. L'agriculture, les espaces naturels, les paysages et la biodiversité
3. Le développement économique et l'emploi
4. Les transports et les déplacements

Afin d'enrichir sa réflexion et celle des élus, le groupe « Aménagement du territoire » du Conseil de développement a également souhaité compléter sa vision par celle des jeunes et des habitants.

Il a demandé à des élèves de troisième et seconde d'imaginer notre territoire en 2030. La synthèse de « [Ce que l'on a entendu des jeunes](#) » se trouve à la fin de chaque grand bloc et l'intégralité des travaux figure en annexe de l'avis. Il a été également proposé aux habitants du territoire de participer à cet avis par la production de photos illustrant ce qu'ils souhaitaient ou ne souhaitaient pas. Une sélection de ces photos vient compléter chaque chapitre de l'avis sous la rubrique « [Contributions photo](#) » et l'ensemble des contributions figurent en annexe.

Enfin, notre Conseil a échangé avec les autres Conseils de développement de l'espace métropolitain Nantes Saint Nazaire.

Les contours de la réflexion

Cette réflexion s'est affranchie des limites du SCoT et apporte une vision citoyenne spontanée du territoire de demain. Il s'agit de regards portés sur l'existant et de souhaits d'orientation.

Cette présentation peut ressembler, à certains endroits, à une liste à la Prévert, mais elle reflète la richesse de nos échanges et chaque élément s'intègre dans la vision globale. Bien que les territoires qui nous entourent influencent et impactent le nôtre, ce travail porte principalement sur notre périmètre propre conformément à la demande initiale des élus.

Nous ne pouvons envisager l'aménagement futur du territoire sans y intégrer le projet d'aéroport. Aussi, avons-nous convenu au démarrage, de ne pas débattre du projet mais de l'évoquer chaque fois que possible au cours de nos réflexions.

Certaines de nos propositions ont déjà été présentées lors de l'élaboration de la candidature Leader et intégrées dans la stratégie Leader et le projet de mandat des élus communautaires.

Aujourd'hui, notre territoire évolue rapidement. On constate :

- ✓ Une perte de ruralité... mais un paysage et un cadre de vie globalement préservés.
- ✓ Une influence de la métropole et de son organisation ... et un niveau de services et d'équipements qui progresse dans un dynamisme démographique, économique et culturel.
- ✓ Une diminution sensible des facteurs de lien social de proximité... mais de nouveaux comportements qui s'inscrivent dans la recherche du mieux vivre ensemble.

Le développement de notre territoire doit être conditionné par le développement durable, l'optimisation des dépenses publiques, les économies d'énergies liées à la raréfaction des énergies fossiles, le bien-être social, la solidarité, la santé et la lutte contre le réchauffement climatique.

La prise de décision doit s'appuyer sur l'ensemble de ces champs.

1- Une urbanisation et un habitat orientés vers le bien-être social, avec le bourg comme centre de vie

Le territoire est soumis et sera soumis à une forte pression démographique et foncière générant en particulier un risque accru d'artificialisation des sols.

Même si la croissance de consommation d'espace ralentit, elle n'en reste pas moins importante et cette évolution doit faire l'objet d'une réflexion approfondie afin de ne pas rester dans les schémas des années passées et la qualité de vie doit en être le point central afin de limiter les nuisances sonores, visuelles, routières

L'accueil de nouvelles populations et l'urbanisation

L'accueil de nouvelles populations, évolution incontournable, doit être revisité et se situer dans un contexte non subi mais planifié en amont et être traité de façon cohérente en matière d'habitat, d'emploi, de transport et de services.

Le groupe souhaite que :

- Le bourg devienne un centre de vie, et que son activité soit préservée et développée.
- L'implantation de commerces traditionnels, de services (médicaux, culturels, sportifs,...), de lieux de rencontre en centre bourg soit une nécessité qui doit être recherchée.
- L'accueil de nouvelles populations soit associé à la création d'emplois afin d'éviter le développement de la ville dortoir.
- Les règles définies en matière de nombre de créations d'habitations soient respectées par toutes les communes.
- La cohabitation soit un moyen de recréer du lien social. L'habitat collectif de centre-bourg est une bonne solution pour faire face à l'évolution de la population mais il faut qu'il soit conçu pour permettre le contact.
- L'attractivité du territoire pour les jeunes soit favorisée (emploi local, accessibilité foncière ou locative, culturel, services,...).

Les acteurs privés ne doivent pas organiser les programmes d'habitat ; ce sont aux collectivités de le faire en définissant les usages, les différentes typologies de logement, en déclinant le logement collectif, intermédiaire, groupé pour avoir une diversité d'offre, en créant des espaces collectifs et des espaces verts, favorisant le lien social. Certains lotissements récents ou en cours ne présentent aucun de ces aspects.

Les différents éléments de patrimoine local bâti ou non bâti (façades de maison, architectures, murs en pierre, arbres, puits) devraient faire l'objet d'un inventaire précis et exhaustif et être préservés et intégrés dans l'évolution du bourg et des villages et hameaux.

L'évolution d'un bourg ou d'un hameau doit faire l'objet d'une planification et d'une concertation approfondie :

- a. en prenant en compte l'existant, ce qui a été fait ailleurs intra et extra muros et en y intégrant les regards de sociologues, architectes, urbanistes, etc.
- b. en intégrant dès le démarrage les différentes parties prenantes (habitants, commerçants, associations locales, ...).

Le bourg idéal

La ou les places centrales en sont l'âme et le lieu de vie.

- Elles existent dans tous les bourgs, doivent être préservées, voire déplacées pour permettre le contact et la proximité.
- Elles sont d'abord piétonnes, accessibles par tous, par voie douces ou vertes.
- Elles sont des espaces conviviaux avec des arbres, des bancs, des chaises, un ou des espaces de discussion et d'échanges (cafés avec terrasses, un espace de jeu de pétanque et de jeux d'enfants) et des sanitaires adaptés et entretenus.
- Elles peuvent accueillir diverses activités : marché, animations culturelles, festivités.
- Elles comprennent des commerces de proximité.
- Elles ne sont pas des parkings de stationnement mais ceux-ci se trouvent à proximité et reliés par voies douces (exemple : Orvault-bourg).

Le centre-bourg est doté de certains commerces et services de proximité, afin de ne pas devenir un territoire dortoir et de faire face au vieillissement de la population :

- commerces : bar, boulangerie, coiffeur, pharmacie, commerces de bouche, tabac-presse, espace pour producteurs locaux, supérette,
- services à la personne : bibliothèque, poste, services médicaux, ...

Le centre bourg est piéton ou cyclable avec les équipements adéquats, les commerces sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite et les livreurs. La circulation de transit est détournée.

Le centre-bourg est constitué de divers types d'habitat : individuel, individuel groupé, semi-collectif, collectif, qui évitent l'uniformité et favorisent la mixité générationnelle.

Le bourg est constitué de quartiers identifiés, ceux à venir sont conçus en éco-quartiers (habitat mixte, économe en énergie, en espace, respectueux de l'environnement et intégré au paysage, avec des liaisons douces, des espaces verts communs et des lieux de vie collectifs) ou en éco-hameaux (habitat partagé).

Les trames vertes et bleues sont des éléments constitutifs de l'aménagement des bourgs, la nature y est présente.

Les villages et les hameaux

Les villages et les hameaux sont des éléments importants de l'identité paysagère et patrimoniale du territoire et de son cadre de vie.

Leur évolution doit être contrôlée pour ne pas dénaturer les paysages et la qualité du cadre de vie (formes architecturales, densification...).

La question pourrait être traitée de manière spécifique, avec un travail fin, hameau par hameau.

L'habitat collectif

L'habitat collectif de centre-bourg, de périphérie, les habitats mixtes devraient privilégier le lien social, être équipés d'espaces collectifs conviviaux qui permettent le développement du « produire soi-même » :

- salle de réunions, laveries, ...
- jardins partagés, poulaillers, composteurs,...
- espaces verts,
- jeux d'enfants,
- locaux de travail.

Il est situé à proximité de ou d'une des places centrales avec une liaison douce.

Un habitat collectif avec des espaces communs peut être préférable à un pavillon individuel avec des micros terrains.

Les formes d'urbanisme du collectif devraient faciliter la proximité mais éviter la promiscuité.

Dans les logements collectifs, les parkings sont souterrains ou en entresol.

Dans la mesure du possible, les bâtiments collectifs pourraient intégrer des espaces réservés au développement de l'emploi.

L'implantation des équipements, commerces et services

Les pôles structurants Nort sur Erdre et Grandchamp-Treillières étant déjà définis dans le Scot 1, ont été intégrés à la réflexion.

Toutes les communes ou pôles structurants n'ont pas les mêmes besoins en matière de services et de commerces. Cela dépend de leur proximité avec d'autres pôles. C'est donc une étude par commune mais un minima est requis au niveau des services de proximité. On peut observer qu'à population similaire, le niveau de service et de commerce de la Chapelle-sur-Erdre est largement supérieur à celui de Treillières et Grandchamp-des-Fontaines réunis.

Les communes pourraient anticiper et favoriser davantage l'implantation de ces équipements et services, et le territoire pourrait offrir à sa population un certain nombre de services ou équipements supplémentaires.

Les services ou équipements structurants doivent s'intégrer dans un schéma de cohérence global piloté par la Communauté de communes. Ils sont positionnés, de préférence, sur les pôles structurants.

Il est nécessaire que l'ensemble facilite le dynamisme économique local et les initiatives citoyennes et associatives.

Il ne semble pas nécessaire d'avoir des gros centres commerciaux supplémentaires qui pourraient vider encore davantage les communes de leurs petits commerces.

Les communes devraient permettre et favoriser les initiatives citoyennes et associatives par la mise à disposition de lieux d'accueil et permettre l'appropriation de certains espaces par les jeunes.

Il faudra aussi faire attention à ne pas trop accentuer le déséquilibre d'équipements entre les pôles structurants et les autres communes et rechercher la complémentarité avec les pôles d'attractivités extérieurs au territoire.

- Dans les communes

- Café-bistrot, boulangerie, coiffeur, pharmacie, commerces de bouche, tabac-presse, supérette
- Espace pour producteurs locaux (AMAP,...),
- Marché,
- Médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, pharmacie, dentiste,
- Poste / boîtes postales dans les hameaux,
- Jardins familiaux,
- Assistance 3ème âge (aide à domicile, portage de repas,...),
- Crèche,
- Centre de loisirs,
- Maison des jeunes,
- City-parks,
- Pôle socioculturel multifonctions, polyvalent, modulaire et évolutif dont les extérieurs et les intérieurs seraient transformables en fonction des besoins des occupants, pour permettre une complémentarité d'offre de services (bibliothèque ou médiathèque, ludothèque, expositions, projections, retransmission de conférences, de match de foot, cafés-citoyens) et les activités des associations et leurs besoins spécifiques (ex : décors des troupes de théâtre,...) favorisant la rencontre, les échanges et le lien social,
- La configuration des futures médiathèques pourrait intégrer ces principes et évoluer vers ces centres socioculturels multifonctions,
- Les associations pourraient y disposer de locaux équipés d'accès numériques,
- Espaces à vélos couverts à proximité des équipements.

- Dans chaque pôle structurant

- Laboratoire d'analyses, radiologue, ophtalmologiste,
- Habitat séniors (foyers-logements, maisons du 3^{ème} âge),
- Théâtre,
- Pôle d'assistance administratif (Sécurité sociale, impôts, CAF),
- Notaire,
- Collège,
- Lycée,
- Piscine,
- Bureaux à louer multifonctions,
- Espaces de télétravail,
- Restaurants,
- CLIC,
- Espaces d'accueil des spectacles forains et d'arts de la rue.

- Sur la CCEG, et de préférence sur un des deux pôles
 - Pharmacie de garde,
 - Médecin de garde,
 - Gendarmerie,
 - Cardiologue,
 - Cinéma,
 - Lycée d'enseignement général public,
 - Equipement dédié à la culture,
 - Stade d'athlétisme,
 - Espace de travail partagé et d'animation économique (cf. Cantine numérique de Nantes),
 - Une maison des associations (avec des salles communes de travail permettant la mise en réseau et la collaboration) et un « animateur » de la vie associative,
 - Traitement et enfouissement des déchets du territoire.

Ce que l'on a entendu des jeunes

La commune est à taille humaine, intergénérationnelle, solidaire avec des équipements de loisirs et de sports et une vie culturelle adaptée aux différentes catégories de personnes (jeunes, personnes âgées et personnes à mobilité réduite), des espaces ou des locaux dédiés aux jeunes. Afin d'avoir une offre plus riche, les équipements sont mutualisés et répartis sur les communes.

Le centre-ville est contourné, piéton, jalonné d'espaces verts et de liaisons douces. La nature est dans la ville.

L'habitat est collectif ou individuel. Il est diversifié et singulier, aéré, intégré dans le paysage, réalisé en biomatériaux ou matériaux recyclés. L'habitat collectif possède des terrasses, des jardins partagés, des espaces communs.

Sur la Communauté de communes, il y a un établissement spécialisé pour les enfants en situation d'handicap, de nouveaux lycées professionnels ou généraux, situés à Fay-de-Bretagne ou à Treillières, communes les plus éloignées de Nort-sur-Erdre, une unité d'enseignement supérieur, une école de sages-femmes et un centre de formation et d'apprentissage.

C'est la ville à la campagne.

(...)

Contributions photos



Densification anarchique



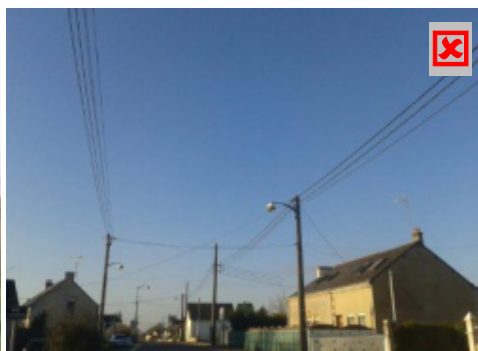
Bienvenue aux grenouilles



Maintien des voies douces



La ville à la campagne



En attendant l'effacement des réseaux



Encore une fermeture !



Des matériaux recyclables



Mitage incontrôlé



Le bourg idéal des jeunes



Ce qu'il ne faut plus faire

2- Une agriculture, des espaces naturels, des paysages et une biodiversité au centre de la réflexion

80% du territoire sont inventoriées en espaces naturels et agricoles, certains sont protégés.

18% du territoire sont inventoriées en zones humides.

Le territoire est soumis à une forte pression foncière, un étalement urbain et une artificialisation des sols encore très présente malgré les efforts de ces dernières années.

Il est donc nécessaire de réfléchir à la protection de la totalité des espaces naturels et agricoles pour préserver les paysages et leur biodiversité et trouver un équilibre avec le développement économique. L'association « campagne nature » et « campagne ressource/nourricière » est une valeur essentielle à préserver absolument et à développer, cela sans s'engager dans une sanctuarisation totale du territoire.

Les modifications qui impactent ces espaces doivent être davantage anticipées et réfléchies pour le long terme, même si l'exercice est difficile et implique un changement de comportement.

Des expériences intéressantes peuvent être sources d'idées afin d'orienter nos actions et nos pratiques.

Espaces naturels et biodiversité : des patrimoines à préserver et protéger

Certains espaces naturels sont absolument à protéger intégralement.

Il existe des réglementations pour protéger notre environnement. Ces règles doivent être appliquées, voire renforcées, notamment en matière d'usage de pesticides et d'engrais chimiques.

La dynamique de réduction des déchets mise en place est à maintenir et poursuivre.

L'eau, richesse du territoire avec ses rivières, marais, plans d'eau, zones humides, doit être préservée en quantité et en qualité par tous les acteurs.

La diversité faunistique et floristique est un patrimoine génétique riche et essentiel encore méconnu qu'il faut préserver et sur lequel il faut communiquer. Un inventaire et une centralisation de l'information semblent nécessaires.

La segmentation du territoire par des voies de communications routières ou ferroviaires traditionnelles va à l'encontre de la préservation des espaces naturels, de l'activité agricole, de la sauvegarde de la biodiversité et de la conservation de notre patrimoine.

Les exemples de voies vertes réalisées dans certaines communes permettent des ruptures de l'urbanisation tout en fournissant des espaces verts.

Les corridors écologiques sont des liens entre les réservoirs de biodiversité. Ils vont plus loin que les voies vertes dans la préservation de la biodiversité. Ils sont à maintenir ou à aménager sur le territoire en s'intégrant dans une trame verte et bleue générale.

Une belle réalisation de sanctuarisation existe sur le territoire. Il s'agit de la Tourbière de Logné, située entre les communes de Carquefou et de Sucé-sur-Erdre (zone Natura 2000 Marais de l'Erdre), un site d'intérêt européen pour les habitats, les végétaux et les oiseaux d'eau. Au-delà de la connaissance immédiate que ces zones contiennent, la non-intervention de l'homme, le laisser faire, permettent d'évaluer et de se rendre compte de l'impact des actions de l'homme et de ses erreurs.

De même à l'image des parcs naturels régionaux, nous pouvons trouver l'équilibre entre ressources et développement local au travers d'une charte définie avec tous les acteurs du territoire.

Une agriculture actrice de la vie locale et « architecte » de notre paysage

L'agriculture a un impact fort sur l'environnement du territoire et le style de vie de nos habitants, elle sculpte nos paysages. Une meilleure connaissance et une plus forte implication dans le monde agricole devrait nous conduire à :

- Favoriser l'agriculture biologique. Les terres dopées ne produisent pas une alimentation saine et, à terme, deviennent des terres mortes,
- Préserver le nombre d'exploitations agricoles afin d'éviter la concentration qui conduit à de la monoculture ou de la monoproduction, à la perte d'emplois, altère la biodiversité et les paysages, restreint l'élevage,
- Soutenir l'installation de nouveaux exploitants au détriment de la concentration notamment en mettant sur la place publique les opportunités de reprises de ferme et en accompagnant les transmissions,
- Accompagner la diversification des activités de la ferme (production, transformation, distribution en direct, tourisme, autonomie voire production énergétique, vente à la ferme),
- Engager l'agriculture sur de nouveaux débouchés locaux (bois, chanvre, etc.),
- Développer les filières de transformation sur le territoire ou à proximité (ex : légumeries, abattoirs multi espèces, cuisine centrale, ...),
- Valoriser les métiers de la terre, leurs savoir-faire,
- Préserver et aménager le cheminement agricole,
- Favoriser en permanence la consommation de produits locaux, les collectivités locales devant être exemplaires en ce domaine : inciter chaque fois que possible les utilisateurs (ex : cantine) et les distributeurs de produits à se fournir localement,
- Faire évoluer les comportements de consommation en communiquant davantage sur les possibilités de consommation locale,
- Développer des outils ou des moyens pour faciliter la consommation des produits locaux (label « ECT » « Elevé, Cultivé, Transformé sur Erdre et Gesvres », étiquetage, mise à disposition de locaux pour la vente directe, marchés à la ferme),
- Développer une gestion durable et raisonnée des haies bocagères (plan de gestions, haies en quinconce doublées, espèces locales variées),
- Orienter la filière bois (bois énergie et bois d'œuvre) pour éviter le déboisement, la disparition du patrimoine végétal et préserver la diversité des espèces (agroforesterie),
- Organiser au niveau des instances publiques territoriales (communes et communauté de communes) un travail d'animation sur la mise à disposition des terres, leur vente et l'évolution de la taille des exploitations.

C'est le rôle de Communauté de communes d'agir pour :

- Maintenir le paysage actuel avec ses caractéristiques : haies, bocages, zones humides, etc.
- Conserver l'intégralité des espaces naturels,
- Faciliter le développement d'une agriculture durable,
- Penser la ferme comme un ensemble pouvant être entièrement intégré à son environnement économique et social,
- Redynamiser une agriculture diversifiée,
- Favoriser la consommation des produits locaux,
- Développer les filières courtes et locales,
- Développer le tourisme en s'appuyant sur le patrimoine bâti et non bâti.

Si le projet d'aéroport se réalise, il modifiera la configuration générale du territoire et aura un impact fort sur les espaces naturels, l'agriculture, la biodiversité et générera de nouvelles pollutions (sonores, inondations, gaz à effets de serre,..) qu'il s'agira d'anticiper.

...

Ce que l'on a entendu des jeunes

La taille de l'agglomération est limitée pour ne pas gâcher les paysages.

La terre est économisée, et son utilisation se limite aux besoins réels.

L'agriculture et l'emploi agricole sont un des principaux points forts de l'économie dans la CCEG.

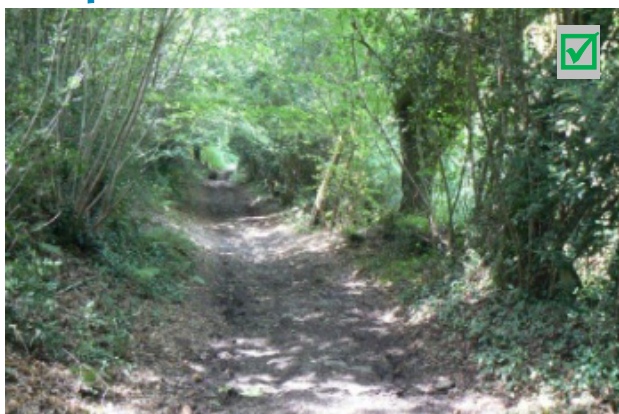
Les métiers agricoles doivent être valorisés. Il faut adapter les matériels agricoles, de nouvelles espèces peuvent être cultivées. Compte tenu de l'importance de l'agriculture sur le territoire, une usine de matériel agricole pourrait y être implantée. Il faudrait encourager les agriculteurs à faire de la vente directe pour que tout le monde y gagne.

(...)

Contributions photos



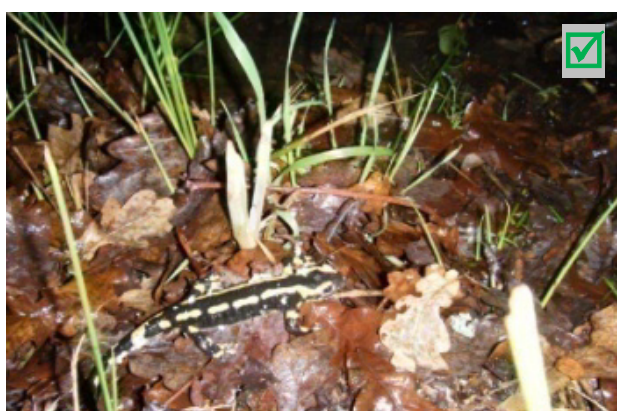
Pauvre arbre centenaire... Pourquoi ?



A préserver !



Une agriculture raisonnée



A préserver aussi !



Moins de haies, plus de risques...



L'embellissement est l'affaire de tous



Moins de biodiversité, plus de pesticides



Valorisation des haies

3- Un développement économique s'appuyant notamment sur les caractéristiques dominantes rurales du territoire, l'innovation et l'économie locale

Le développement économique est une nécessité sur le territoire. Notre réflexion, nous a conduits à proposer des orientations adaptées aux spécificités du territoire, en complément du développement économique « traditionnel ». Il ne s'agit pas d'une réflexion sur l'économie globale mais limitée aux impacts que l'économie et l'emploi pourraient générer sur la configuration de notre territoire.

Ce développement économique peut être davantage maîtrisé, limité aux besoins réels et la consommation d'espaces, orientée principalement vers la création d'emplois. La croissance verte et les activités liées à la transition énergétique pourraient en être les bases.

Il pourrait porter sur des filières innovantes ou de pointe en s'appuyant sur les caractéristiques dominantes rurales du territoire, atouts qu'il faut conserver.

Le lobbying des élus devrait être plus prégnant envers Nantes Métropole et le Pôle métropolitain pour un meilleur équilibre emploi-habitat. Le territoire dispose d'atouts qui peuvent permettre de modifier le rapport des forces. Les orientations choisies doivent être partagées et respectées.

La CCEG occupe une place stratégique sur les axes Nantes - Rennes et Nantes – Saint Nazaire qui peuvent être une opportunité ou une menace. Il faut être attentif et acteur de cette situation.

Il pourrait être intéressant de s'appuyer sur les expériences d'aménagement d'autres territoires péri-urbains situés entre des agglomérations (ex : Lyon –St Etienne) et sur les stratégies d'accueil et de développement d'entreprises mises en œuvre ailleurs (ex : Vendée).

Le territoire devrait anticiper ou s'engager davantage dans :

- l'étude du développement économique selon les 2 scénarii possibles, avec ou sans aéroport.
- le développement de filières endogènes innovantes pour notre territoire (énergies renouvelables dont filière bois, éco-construction, économie collaborative, économie circulaire, agriculture durable).
- l'implantation sur le territoire de filières exogènes innovantes (construction navale, aéronautique, énergies renouvelables, énergies maritimes,...). Un certain nombre d'entre elles pourraient s'implanter sur les territoires d'Erdre et Gesvres, de Loire et Sillon et de la Région de Blain sur la base d'une stratégie commune. Une meilleure connaissance de ces filières est un préalable nécessaire.
- le soutien de l'économie sociale et solidaire.
- le développement du tourisme, un des potentiels économiques du territoire. En menant une véritable stratégie touristique (accueil, hébergement, mise en valeur de l'espace, tourisme environnemental ou éco-citoyen, voies douces), ce développement pourrait s'appuyer sur le patrimoine bâti et non bâti du territoire (Canal de Nantes à Brest, l'Erdre, Plaines de Mazerolles, Vallée du Gesvres, marais...).

- le développement des entreprises par la promotion du territoire vers l'extérieur (dans les salons d'entrepreneurs par exemple) et la mise à disposition de moyens, le haut débit numérique étant une des priorités.
- la création d'espaces d'accueil (espace de travail partagé, télétravail) performants (fibre optique,...) pour développer les métiers tertiaires et permettre également aux actifs du territoire de travailler sur place.
- l'implantation de nouvelles entreprises qui est à poursuivre dans les zones d'activités existantes, en optimisant le foncier.
- le développement des circuits courts et de proximité.
- l'évolution des changements de consommation des citoyens et des entreprises pour favoriser l'économie locale.

Ce que l'on a entendu des jeunes

Les services à la personne, cités à plusieurs reprises, sont développés.

Il y a à Notre-Dame-des-Landes un grand parc naturel européen et un labyrinthe géant qui crée des emplois (hôtesse de caisse, techniciens de surface, guides, animateurs,...). C'est aussi le siège de la « Haute institution environnementale Internationale ».

A Saint-Mars-du-Désert se trouvent des entreprises écologiques qui recyclent les déchets de la ville et des environs.

Un muséum de l'histoire et du patrimoine est situé à Grandchamp des Fontaines.

(...)

Contribution photos



Du circuit court de proximité (AMAP)



De l'animation et de la convivialité



De l'innovation dans la vente directe



Du bon veau élevé sous la mère



De la vente à la ferme



De l'économie circulaire

4- Des transports et des déplacements privilégiant les alternatives à la voiture individuelle

Notre réflexion n'a pas porté sur les déplacements globaux, sujet sur lequel le Conseil de développement a adressé un avis en novembre 2012 « *Stratégie pour une mobilité durable* ». Elle s'est plutôt orientée sur les alternatives à la voiture individuelle, sur les impacts territoriaux des projets en cours, en intégrant le développement durable et l'optimisation des dépenses publiques.

Le territoire a gagné en facilité de déplacement grâce aux deux 4 voies, au tram-train et à Lila Premier mais il reste peu desservi en intérieur. Les migrations pendulaires génèrent des difficultés de circulation autour de Nantes où sont concentrés l'emploi et les services (domicile-travail).

Les déplacements au sein du territoire se font essentiellement en voiture particulière, ce qui a façonné en partie son aménagement et son aspect général, et ceci de manière accentuée ces dernières années. Dans un contexte de raréfaction des énergies non renouvelables, de réchauffement climatique, de réduction du pouvoir d'achat des ménages, le développement des alternatives à la voiture individuelle est une priorité dans une perspective de développement durable.

L'implantation de nouvelles populations doit être réfléchi en même temps que le développement de la mobilité des personnes (habitat et travail). L'intermodalité devrait être prise en compte et pensée dès le début.

La sécurité sur les routes, en particulier les routes secondaires qui sont très fréquentées, pourrait être améliorée.

Les alternatives à la voiture individuelle

Le réseau des liaisons douces peut être encore sensiblement amélioré. Même s'il a fait l'objet d'un développement dans certaines communes, il n'est ni généralisé, ni suffisamment développé, ni suffisamment sécurisé. Tout nouvel aménagement urbain ou routier devrait intégrer la mise en œuvre de liaisons douces.

Le déplacement à vélo pourrait faire l'objet d'une communication visant à sa réappropriation par les habitants jeunes ou moins jeunes. Le vélo électrique semble être une alternative intéressante dans nos déplacements péri-urbains et mériterait une promotion et des facilités d'accès.

Le réseau Lila existant est conçu de manière tentaculaire à partir de Nantes sans liaisons transversales, qui seraient pourtant bénéfiques au territoire, et favorise les déplacements pendulaires vers Nantes et non dans les deux sens.

Il pourrait être combiné avec un système de covoiturage dynamique à l'aide de points stops et d'une application numérique.

Lila 1er est apprécié pour son cadencement, sa desserte, sa rapidité et son accès à la gare et au centre-ville de Nantes et pourrait être développé sur d'autres communes et vers les zones d'activités.

L'intermodalité pourrait aussi être prise en compte dans la conception des véhicules (espaces pour les bagages et les vélos, ...) et aux points d'arrêt.

Le développement des aires de covoiturage est à poursuivre. Le covoiturage dynamique et l'auto-partage entre particulier, sont des alternatives à la voiture individuelle. Ces pratiques se développent en particulier chez les jeunes et semblent adaptées à la problématique de déplacement de notre territoire. Pourraient-elles faire l'objet d'une étude et d'une appropriation par les instances communales et intercommunales ?

Le projet d'aéroport

Nous avons convenu au démarrage, de ne pas débattre du projet d'aéroport mais de l'évoquer chaque fois que possible au cours de nos réflexions.

Toutefois, nous ne pouvons donner une vision future du territoire sans y intégrer ce projet qui, s'il se réalise, modifiera sa configuration générale. Nous nous sommes juste posé la question de savoir si ce projet rentrait dans la vision du territoire que nous avons construite.

Ce projet d'aéroport ne s'intègre pas dans la vision du territoire que le groupe « aménagement du territoire » a construite.

Dans le cas où le projet d'aéroport se réaliserait, cette vision globale du territoire devrait être repensée.

Le Conseil de développement souhaite être sollicité pour un nouvel avis, quand la décision sera prise et quelque soit la décision prise.

Le train pour relier Nantes Rennes

3 scénarii sont à l'étude, tous présentent la création totale ou partielle de nouvelles lignes.

Ces scénarii ont tous pour avantage de réduire le temps de transport entre Nantes et Rennes et de desservir le projet d'aéroport.

Ils ont pour inconvénients de créer des lignes de fracturation du territoire, d'empiéter fortement sur les zones agricoles et naturelles et d'avoir un coût de réalisation très élevé. Le rapport entre coût et gain de temps reste discutable d'autant plus qu'il réduit les cadencements et les dessertes.

La fréquentation de ces lignes est hypothétique au regard du gain de temps prévisionnel, de l'augmentation des tarifs pour l'utilisateur, d'autant que le développement du transport par car, aujourd'hui d'actualité, ainsi que celui des alternatives à la voiture individuelle (covoiturage) pourraient encore la réduire.

Cette ligne à grande vitesse ne semble présenter d'intérêt que pour la desserte du projet d'aéroport.

L'utilisation et l'amélioration des lignes existantes, Nantes-Rennes par Redon et Nantes-Rennes par Châteaubriant nous semblent nettement préférables, présentant les avantages suivants :

- un coût de réalisation moins élevé,
- des tarifs plus avantageux,

- une fréquentation probable plus élevée,
- une meilleure dynamisation des territoires et des villes intermédiaires par des dessertes et des cadencements plus importants, même s'ils génèrent une moindre réduction du temps.

Remarques :

La ligne tram-train Nantes-Chateaubriant aurait pu être envisagée en ligne TER pour pouvoir être prolongée jusqu'à Rennes.

Il existe également d'autres systèmes de transport en commun innovant limitant l'emprise et les coupures (ex : navettes sur des potences).

La liaison Nantes-Rennes par car devrait être dynamisée et modernisée.

Si des fonds sont disponibles pour l'amélioration des réseaux ferroviaires, nous pensons qu'ils pourraient être utilisés pour l'amélioration de la liaison ferroviaire Nantes-Brest, qui est un vrai problème aujourd'hui.

Le barreau routier

Il y a actuellement 2 projets de barreaux routiers reliant l'axe Nantes Rennes en vue de contourner le périphérique nantais :

- Le projet de « barreau nord » permettant la liaison Paris- Rennes- Vannes au nord du département de Loire Atlantique (Ancenis- Nort-sur-Erdre – Savenay – Saint-Nazaire),
- Le projet de « barreau sud » permettant de relier la route de Vannes à la route de Rennes à la hauteur de Grandchamp-des-Fontaines et desservant le projet d'aéroport.

Le projet sud semble ne présenter d'intérêt que si le projet d'aéroport se fait. Dans ce cas, il ne devra pas, comme cela est prévu, être réalisé en 2 voies mais en liaison rapide en 4 voies.

Le projet nord semble permettre une meilleure efficacité pour désengorger le périphérique Nantais pour les transits en provenance de Paris, Rennes, Vannes et Saint-Nazaire. Il pourrait, en outre, faciliter le développement du port Nantes-Saint-Nazaire.

Cependant, les barreaux routiers renforcent l'usage de la voiture, empiètent sur les espaces naturels et agricoles et créent des lignes de fractionnement dans les territoires. Il ne faut pas oublier l'existence d'autres moyens pour désengorger Nantes, comme par exemple, les alternatives à la voiture individuelle, le fret ferroviaire et la réduction des transports par l'économie locale et des déplacements par la création des emplois locaux.

Ce que l'on a entendu des jeunes

Le vélo est privilégié dans les déplacements. Les liaisons douces sont plus nombreuses et plus sécurisées, elles constituent un réseau dense dans les centres bourgs.

Les villes sont contournées, pour plus de sécurité et de silence.

Les voitures sont écologiques, électriques, de petites tailles et partagées. Elles sont adaptées à l'urbanisation.

La signalisation routière est intelligente.

Contributions photos



Les camions sous ma fenêtre



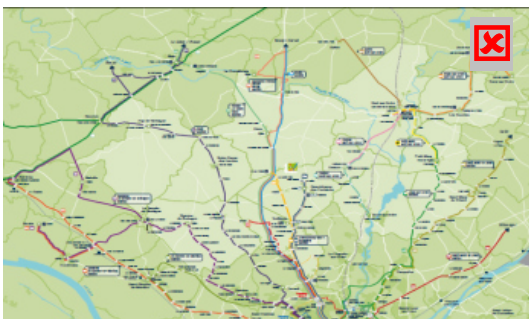
Combien de personnes par véhicule ?



L'emprise d'une ligne à grande vitesse



L'intermodalité



Et la transversalité ?



Initiative intéressante



Un barreau routier à 2 voies inefficace



Mode doux prévu et sécurisé

Et demain ?

Demain, notre territoire devrait travailler dans les directions suivantes :

- maîtriser son développement, innover et anticiper les besoins futurs de toutes les générations, en particulier ceux des jeunes.
- préserver sa « campagne nature », réinvestir sa « campagne ressource » tout en étant ouvert et attractif en :
 - s'appuyant sur une agriculture actrice de la vie locale et architecte de notre paysage,
 - allant encore plus loin dans la sauvegarde des espaces agricoles et naturels.
- permettre au lien social de se tisser ou de se reconstituer.
- réorienter l'urbanisation et l'habitat avec un bourg comme centre de vie.
- favoriser l'intermodalité et les alternatives à la voiture.
- prioriser le développement de l'offre de service vers le bien-être et les besoins sociaux.
- poursuivre le développement de l'emploi en s'appuyant notamment sur les caractéristiques rurales du territoire, l'innovation et l'économie locale.
- intégrer plus fortement la solidarité, la mutualisation et la rationalité entre les communes dans un esprit communautaire et extra communautaire.
- rééquilibrer les relations avec la métropole nantaise pour une meilleure coopération.

ANNEXES

Annexe 1 : La méthode de travail

1- Les origines du groupe « Aménagement du territoire » du Conseil de développement

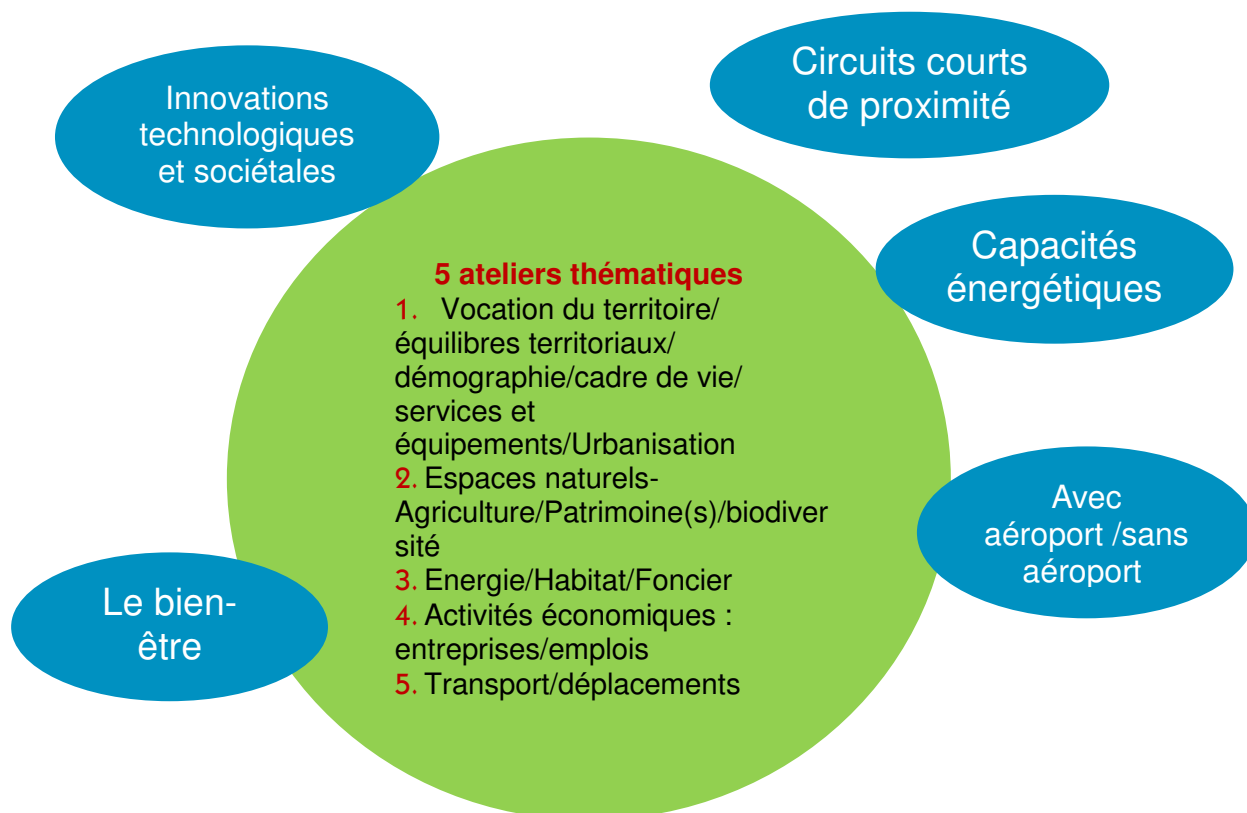
En septembre 2013, les élus de la Communauté de communes Erdre et Gesvres ont saisi le Conseil de développement pour être force de proposition en amont de la révision du Schéma de cohérence territoriale Nantes Saint-Nazaire (SCoT). Il lui a été proposé d'apporter un regard de citoyen-usager sous forme prospective, dégagée des contraintes techniques.

Pour s'appropriier le sujet Conseil de développement a démarré la réflexion en organisant en décembre 2013 une soirée d'information générale ouverte au public: « Aménagement futur du pôle métropolitain : quelle place pour Erdre et Gesvres ? » avec l'intervention du pôle métropolitain et de la Communauté de communes Erdre & Gesvres.

A la suite de cette conférence, le Conseil de développement a créé et ouvert, sur appel à participation dans la presse, un groupe de réflexion « Aménagement du territoire » autour des questions suivantes : Quelle est notre vision du territoire de demain ? En matière d'aménagement du territoire, que souhaitons-nous ? Selon nous, que faut-il modifier ou conserver ?

Afin de compléter ses travaux en atelier et ainsi enrichir sa vision et celle des élus, le groupe « Aménagement du territoire » du Conseil de développement a souhaité aller vers les jeunes et les habitants, et enfin, échanger avec les autres Conseils de développement de l'espace métropolitain.

2- Le travail en atelier thématique



Composé d'une vingtaine de personnes (habitants, représentants d'associations et d'entreprises), ce groupe a démarré en janvier 2014 et a déterminé 5 blocs thématiques à traiter de février à décembre 2014 autour de principes transversaux.

De février à décembre 2014, le groupe a traité à partir d'outils d'animation dynamiques l'ensemble des thématiques sur 10 réunions.

Ces réunions furent ouvertes en continu à de nouveaux habitants intéressés. Chaque atelier a été précédé et introduit par des recherches documentaires et la présentation de données clefs statistiques et cartographiques. Les débats ont été conduits soit de manière traditionnelle, en grand groupe autour de la table, soit en sous-groupes, soit en débats « mouvants » à partir de controverses. Chaque atelier a fait l'objet d'une synthèse des débats, validée lors de l'atelier suivant.

3- La vision des jeunes par un partenariat avec des établissements scolaires

Afin de recueillir leurs idées et leurs attentes, le groupe est allé à la rencontre des jeunes. Il a été demandé à cinquante élèves de troisième et seconde du collège Saint-Michel et du Lycée Saint-Martin d'imaginer notre territoire en 2030.

Réunis le 28 novembre dernier à Nort-sur-Erdre, au collège privé, quinze groupes d'élèves ont présenté leurs travaux sous forme de textes, de maquettes, de chansons et de vidéo.

Ces jeunes ont ainsi livré leurs idées, leurs questions et leurs souhaits pour l'avenir, devant une assemblée de plus de cent adultes. Élus, membres du Conseil de développement, parents et professeurs ont ainsi découvert la vitalité de leur expression et leur conscience citoyenne. Même dans leurs rêves les plus fous, les jeunes ont toujours le souci du partage, de la sauvegarde de l'environnement et d'une campagne nature.



Ces orientations qui rejoignent d'ailleurs celles du groupe aménagement, sont intégrées dans le présent avis sous la rubrique « [Ce que l'on a entendu des jeunes](#) ». Des vidéos sont mises à disposition sur l'espace internet du Conseil de développement, l'intégralité des travaux figure en annexe de l'avis.

4- La vision des habitants par la photographie

Parce qu'une photo vaut parfois mieux que de longs discours, le groupe de travail a souhaité ouvrir la réflexion aux habitants par l'organisation d'un appel à participation par la photo, diffusé par voie de presse, bulletins municipaux, magazine intercommunal et enfin par mail de juin à septembre 2014.

Les habitants étaient invités à donner leurs points de vue par la photo sur « Ce qu'ils souhaitent et ne souhaitent pas pour demain sur le territoire ».

Une sélection de ces photos vient compléter chaque chapitre de l'avis et l'ensemble des contributions figure en annexe.

5- Les échanges avec les Conseils de développement du pôle métropolitain

Sollicités par le pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, les cinq Conseils de développement de Loire et Sillon, de la Région Nazairienne, du Pays de Blain, de Nantes Métropole et enfin d'Erdre et Gesvres ont entamé un travail commun sur la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la métropole Nantes-Saint-Nazaire.

Le tout premier acte de ce travail commun a consisté à formuler des propositions pour concerter les habitants. Ces préconisations résultent non seulement de l'expérience des Conseils de développement en matière de débat public mais aussi de leur capacité à identifier de nouvelles approches pour recueillir les attentes des habitants.

Le second acte consistera à remettre en septembre 2015 des préconisations communes sur les orientations du Scot.

Retrouvez ces propositions sur : www.cceg/ puis rubrique Découvrez la CCEG/Conseil de développement/Avis.

Annexe 2 : Les membres du groupe « Aménagement du territoire »

Référent de groupe : Michel Burckel

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Commune</i>	<i>Collège</i>
BURCKEL	Michel	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Monde associatif
CHAUVIN	Frédérique	VIGNEUX DE BRETAGNE	Monde économique
DE MONTGOLFIER	Hervé	VIGNEUX DE BRETAGNE	Citoyenneté
DERRIEN	Heidi	LA PAQUELAIS	Monde associatif
DUHIL	Michel	PETIT MARS	Citoyenneté
GAUTIER	Jacques	VIGNEUX DE BRETAGNE	Citoyenneté
GAUTREAU	Michel	NORT SUR ERDRE	Citoyenneté
HOLSTEYN	Pierre	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
JAECK	Marie-Eve	CASSON	Citoyenneté
JAUNASSE	Bertrand	LES TOUCHES	Citoyenneté
JUIN-RIALLAND	Cécile	HERIC	Citoyenneté
LAMOTTE	François-Xavier	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
MAILLARD-NICOLAS	Audrey	NORT SUR ERDRE	Citoyenneté
MENET	Didier	TREILLIERES	Monde associatif
MENORET-THORRE	Cécile	NOTRE DAME DES LANDES	Monde socioprofessionnel
MICHENOT	Dominique	TREILLIERES	Citoyenneté
NAUD	Jean-Michel	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
NICOT	Philippe	LES TOUCHES	Citoyenneté
PINEL	Jean-Christophe	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
RIPAYRE	Jérôme	ABBARETZ	Monde associatif
ROUAUD	Véronique	SAINT MARS DU DESERT	Citoyenneté
TALMAR	Catherine	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Monde associatif

Annexe 3 : « Nous c'qu'on veut » Restitution des travaux des jeunes.

L'école de nos rêves

Par Agathe et Jeanne, élèves de 3^{ème} section européenne



Nous avons choisi d'imaginer l'école de nos rêves, nous avons donc eu l'idée de faire une maquette de l'école de nos rêves.

Le collège

à forme octogonale

- 8 étages,
- une salle souterraine,
- une ouverture centrale,
- 2 ascenseurs.

Les matériaux

- l'aluminium : chauffage et toilettes chauffantes,
- le plastique : le sol, les chaises, les bureaux et les bancs,
- le verre : les murs, les portes, les fenêtres, les tableaux et le toit,
- le liège : le papier toilettes et le sol de la salle de sport.

Les inventions

- de nouveaux produits,
- 2030 tout est possible,
- murs en verre miroir : en été = réfléchit les rayons du soleil / en hiver capte les rayons du soleil.
- palverre (verre en feuille de palmier),
- palsiette (assiette en feuille de palmier),

Restitution des travaux des jeunes

Comment notre école de rêve est-elle faite ?

- 8 salles :
- accueil au rez-de-chaussée
 - classes de 6ème au premier étage,
 - classes de 5ème au deuxième étage,
 - classes de 4ème au troisième étage,
 - classes de 3ème au quatrième étage,
 - salles des professeurs au cinquième étage,
 - plateau sportif au sixième étage,
 - la piscine au septième étage,
 - le jardin au huitième étage.

Pour mieux y accéder, nous avons installé des ascenseurs.

Le rez-de-chaussée

- L'accueil,
- Le secrétariat,
- Le bureau de la CPE,
- L'infirmerie,
- Le bureau du directeur,
- La salle d'arts plastiques,
- La salle de technologie,
- La salle de musique.

Les classes à thèmes et l'étage des professeurs

- 8 salles reliées entre-elles,
- chaque salle a sa matière (langues, mathématiques, histoire-géographie, SVT, technologie, sciences physiques, EPS, l'art plastique + la musique = ensemble).

Le plateau sportif

- 100% écologique,
- sol en liège,
- vestiaires + douches,
- sports collectifs, individuels...

La piscine

- un système d'épuration révolutionnaire assure une qualité d'eau irréprochable tout au long de l'année.

le jardin

- dernier étage,
- sortes de végétation,
- potager pour jardiniers en herbes,
- bancs plastiques,
- petite cafétéria,
- vue panoramique,
- toit en verre.

la cantine

- sous-sol,
- système d'oxygénation --> bulles d'air du jardin, descendent par un tuyau transparent,
- 1 fois par semaine, un repas d'origine étranger,
- le service se fait sur un tapis roulant en forme de cercle.

nos avis : Si ce projet se réalise, nous pensons qu'il sera très intéressant dans le milieu scolaire car de nos jours il n'y a pas d'école comme celle-ci.

Le territoire vert et les moyens de transports

Par Anne-Lise et Guillaume, élèves de 3^{ème} section européenne

Il nous a été demandé par le Conseil de développement de réfléchir sur notre vie en 2030 donc, dans 15 ans.



1-Parc et zones naturelles :

Qui contient un zoo et une forêt avec des animaux en liberté.

2-Potager, verger collectif vaste et compost commun :

En pleine ville, il serait bien que ceux qui le souhaitent aient un carré de terre ou/ et participent à l'association. Celle-ci distribuerait les récoltes restantes en fonction du nombre de personnes dans la famille et des goûts.

3-Limiter la taille et empêcher l'agglutination des immeubles :

Volonté d'être harmonieux volonté de ne pas avoir la sensation néfaste d'être dans une gigantesque ville.

4- Création d'une nouvelle société pour les routes :

Les bretelles d'autoroute et plus particulièrement les bordures et les fossés sont envahis par les ronces et risquent de causer des désagréments à la population avoisinante. Je propose donc la création d'une société qui aiderait les personnes en voie d'insertion à retrouver du travail, c'est à dire qu'elles pourront être employées un an ou deux jusqu'à retrouver un emploi stable. Elles s'occuperont de tailler les arbres, enlever les ronces et tondre ces espaces verts.

5-Pesticides :

Volonté de ne pas intoxiquer la nature, de ne pas tuer les pollinisateurs, et de leur préférer les traitements bio.

6-Arbres :

Ce point est pour rappeler aux personnes s'occupant des espaces verts de faire attention aux endroits où sont mis les arbres car ces derniers sont destinés à grandir. Il a en moyenne un tronc de plus de trente centimètres quelques années après.

Restitution des travaux des jeunes

7-Harmonie globale :

Volonté de s'y plaire et de s'y retrouver jeunes comme anciens ou sinon faire un dégradé de style a la place de mettre deux choses contradictoires côte à côte.

8-Aide au développement des technologies propres :

Financières et matérielles. Volonté de tout faire pour avoir un monde plus propre. Exemple : Helico-soucoupe ou la matière propre du parking

9-Immeubles et écologie :

Faire voter une loi qui oblige les constructeurs immobiliers à prévoir au moins 20 % de verdure sur la toiture de l'immeuble.

10-Parking naturel :

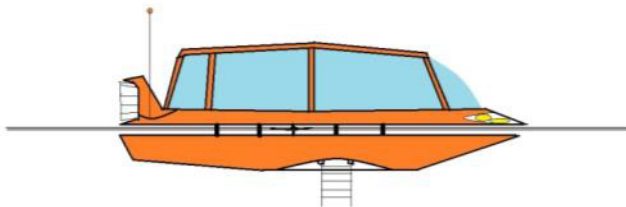
Créer une surface pour stocker les voitures

11-Nouvelle signalisation :

Volonté de limiter l'attente et les embouteillages pour ainsi limiter la pollution

12- Helico-soucoupe :

C'est un dessin d'Antoine qui représente une voiture écologique inspirée du film *Les Indestructibles*. Cette automobile aérienne contient 6 places et une trappe au milieu pour entrer et sortir . L'engin est rond avec un rotor et quatre hélices.



Aménagement du Centre ville de Nort-sur-Erdre en 2030

Par Mathilde, Eléonore, Julie, Cléa et Lisa, élèves de 3ème section européenne



Restitution des travaux des jeunes

La fête foraine

La fête foraine serait fixe et gratuite.

Il y aurait plein d'attractions, les personnes à mobilité réduite pourraient aussi avoir des attractions adaptées à elles.

Lors de fêtes à thème, comme Noël, etc ... il y aurait des activités :

- pour Halloween une chasse aux bonbons et ainsi tout le monde pourrait venir déguisé,
- pour Noël il y aurait le marché de Noël,
- pour Pâques une chasse aux œufs en chocolat,
- et les anniversaires pourraient y être fêtés.

Le parc avec piscine

Ce parc est équipé d'une très grande piscine, qui l'hiver se transforme en patinoire.

Elle est accessible pour tout le monde (enfants, adultes, adolescents, personnes à mobilité réduite) et elle est gratuite.

Il y a beaucoup de pistes cyclables. Et beaucoup de verdure...

A chaque saison ou évènement, le parc est décoré. Par exemple pour Noël, il y'a des guirlandes, sapins décorés... ou pour Halloween, il y a des citrouilles...

Le centre commercial

Il ne sera pas situé dans le centre de Nort-sur-Erdre mais sera accessible à pied et sera entouré de parkings. Nous avons eu cette idée car pour le moment, il n'y a pas de grandes enseignes dans la ville.

Il sera constitué de 4 étages ; un étage sport, un étage vêtements, un étage restaurants et un étage décoration/habitat. Les enseignes que nous pourrions y retrouver seront *Ikea* ou *Zara* par exemple.

Il sera ouvert tous les jours.

Le cinéma

- 3 salles
- 3 guichets
- Moins d'attente
- Gratuit pour les moins de 18 ans
- Prêt à accueillir les écoles
- 1 fois par mois, les habitants votent pour voir un film de leur choix
- Des dessins animés le mercredi à 16h30 ou le dimanche à 11h pour les enfants de moins de 7ans
- Des horaires adaptés aux jeunes
- Des diffusions pour les personnes âgées avec des horaires adaptés
- 1 jour toute les 2 semaines : des séances pour les personnes en maison de retraite et pour les personnes à mobilité réduite
- Des rediffusions de grands classiques humoristiques (ex : Les Bronzés ...)
- La venue d'acteurs pour promouvoir leurs films (ex : Omar Sy ...)
- Un club cinéma qui décorerait le cinéma et qui choisirait les détails du programme
- Des cours seraient donnés dans l'enceinte du cinéma pour les passionnés de cinématographie mais également pour les élèves. Des films seraient donc analysés avec un professionnel pour comprendre le langage cinématographique

Le bar pour les jeunes

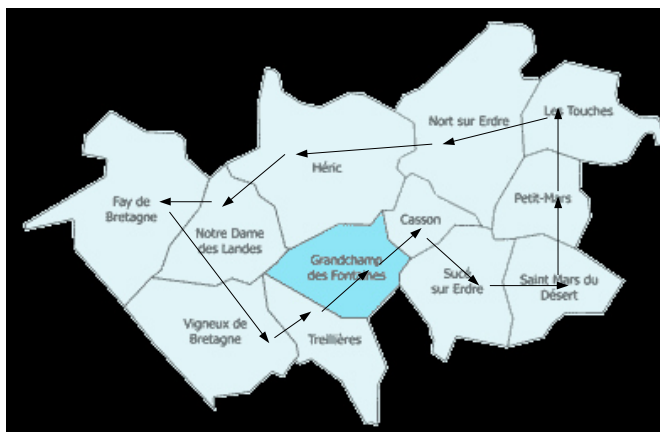
Il sera situé en plein centre de Nort-sur-Erdre et sera accessible pour tous les jeunes qui ont entre 13 et 19 ans. Dans ce bar, il ne sera pas vendu d'alcool et aucun adulte ne sera autorisé à y entrer. Chaque semaine, un vote sera effectué pour savoir quel groupe de musique y jouera la semaine suivante et le bar sera décoré par les clients.

Sports et loisirs en 2030

Par Lucas, Timothée, Romain, Thomas et Vivian, élèves de 3^{ème} section européenne

Un tunnel fera le tour de la Communauté de communes et à chaque ville, il y aura un loisir, un sport.

La Carte du Projet



Le Tunnel



Le tunnel aura 3 étages :

- Le 1er sera pour les piétons et les cyclistes
- Le 2nd sera pour le karting et les golfettes
- Et le 3ème pour le ski de fond et les raquettes avec le climat approprié

Complexes adaptés

Nous vous rappelons que tous les complexes sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Complexe de Nort-sur-Erdre

Le complexe de Nort-sur-Erdre sera un parc d'attraction, une zone de sports aquatiques et un espace détente.

Complexe Héric

Le complexe d'Héric sera un circuit automobile et un terrain de motocross.

Complexe de Notre Dame des Landes

Le complexe de Notre Dame des Landes sera un paintball, un laser game et une zone tir à l'arc.

Complexe de Fay de Bretagne

Le complexe de Fay de Bretagne sera un stade d'athlétisme, un terrain de golf, un espace pétanque et de palet breton.

Restitution des travaux des jeunes

Complexe de Vigneux de Bretagne

Le complexe de Vigneux de Bretagne sera un vélodrome et un skate parc géant.

Complexe de Treillières

Le complexe de Treillières sera un zoo et un centre équestre accompagné d'un hippodrome.

Complexe sportif de Grandchamp des fontaines

Le complexe sportif de Grandchamp des Fontaines sera une patinoire en salle, elle pourra aussi accueillir des matchs de hockey.

Complexe de casson

Ce complexe accueillera des activités d'accro-branches et d'escalades.

Complexe de Sucé sur Erdre

Dans ce complexe, nous pourrons pratiquer des sports de combat !!

Saint-Mars du Désert

Ce complexe abritera des pistes de bowling, une boîte de nuit et un cinéma.

Histoire de se détendre après le sport !

Complexe de Petit-Mars

Le complexe de Petit-Mars sera une salle de gymnastique, de danse et d'arts du cirque.

Complexe des Touches

Ce complexe accueillera les sports collectifs et les sports de raquette.

« Nous c'qu'on veut... »

Chanson écrite et interprétée par Laudine, Maiwenn, Audrey, Léa, pauline et Mathis, élèves de 3^{ème} section européenne

Nous c'qu'on veut :

c'est une maison pas trop pommée
les campagnes c'est bien
mais beaucoup trop éloigné

Nous c'qu'on veut :

c'est des arbres,
de l'herbe,
des fleurs,
une vie meilleure, pleine de bonheur.

Nous c'qu'on veut :

c'est des commerces, des restos, des cafés
malgré ça, notre campagne, on veut la préserver
on veut la garder,
pour pas qu'elle s'fasse bouffer

Nous c'qu'on veut :

c'est une aire de jeu pour les petits
pour les ados un city
un endroit pour les vieux
un café pour discuter

Nous c'qu'on veut :

c'est un lieu pour tout le monde
sur le pont on pourrait danser la

ronde

Nous c'qu'on veut :

c'est une ville où tout le monde s'entend bien
y a des activités tout plein
des attractions pour tous les âges
des moments de partage

Nous c'qu'on veut :

c'est pouvoir se balader
sans se faire écraser
pédaler sans danger, les pistes cyclables
c'est bien plus agréables

Nous c'qu'on veut :

c'est une ville pleine d'animaux
des chats, des chiens, des lapins
et même des oiseaux
mais sans oublier
les pauvres bêtes abandonnées
faudrait une SPA pour pouvoir les adopter

Nous c' qu'on veut :

c'est une maison à étages
beaucoup de jardin
pour faire courir le chien
un joli carrelage
surtout pas de balayage

Nous c'qu'on veut :

c'est un espace pour le sport
un lieu pour faire la fête
beaucoup de bien-être

Nous c'qu'on veut :

c'est être bien dans notre maison
avec une bonne isolation
de la pierre, du bois, du verre...
...de l'air

Nous c'qu'on veut :

c'est pour les enfants un espace
un balcon, une terrasse
une maison originale
ronde, carrée, ovale
et surtout pas banale

Nous c'qu'on veut :

c'est un grand barbecue
to eat with you
et puis pour s'éclater
une géante piscine creusée

Nous c'est ça c'qu'on veut !



La culture et le sport

Par Cloé, Léa Robin, Arthur, élèves de 2^{nde} B

• Les Cinémas

Beaucoup de personnes aiment aller au cinéma, seul problème : les salles sont trop éloignées de leurs villes ou bien elles sont trop petites .

C'est pour cela que selon nous, une salle de projection ou bien plusieurs devraient être installées dans ces villes :

- Notre Dame des Landes,
- Les Touches,
- St Mars du Désert,
- Sucé sur Erdre,
- Treillières,
- Fay de Bretagne,
- Casson,
- Vigneux de Bretagne.

Une salle de Cinéma devrait être ajoutée dans les villes suivantes car il n'y en a pas assez (1 seule salle):

- Héric,
- Nort sur Erdre.

Et bien sûr, un grand cinéma avec plusieurs salles à l'intérieur est obligatoire dans cette ville:

- Grandchamp des Fontaines.

car elle est grande et au milieu de toutes les villes de la Communauté de communes de l'Erdre et Gesvres:

• Les Théâtres

Beaucoup de personnes trouvent ce lieu absurde ou bien inutile, mais comment peuvent ils le juger s'ils n'en n'ont pas dans leur ville ? C'est pour cela, qu'en 2030 l'implantation de plusieurs théâtres dans nos villes sera indispensable pour deux raisons. Tout d'abord, développer la culture artistique dans nos villes, pour petits et grands. Mais aussi changer l'idée que se font les personnes à son sujet: ennuyeux, lassant, répétitif etc...

Nous pourrons par la suite, organiser des spectacles, des festivals de théâtre où des troupes de théâtre du monde entier pourront venir nous jouer leurs pièces et des ateliers théâtre pour petits et grands.

Nous trouvons qu'il serait utile de construire des théâtres dans les villes suivantes:

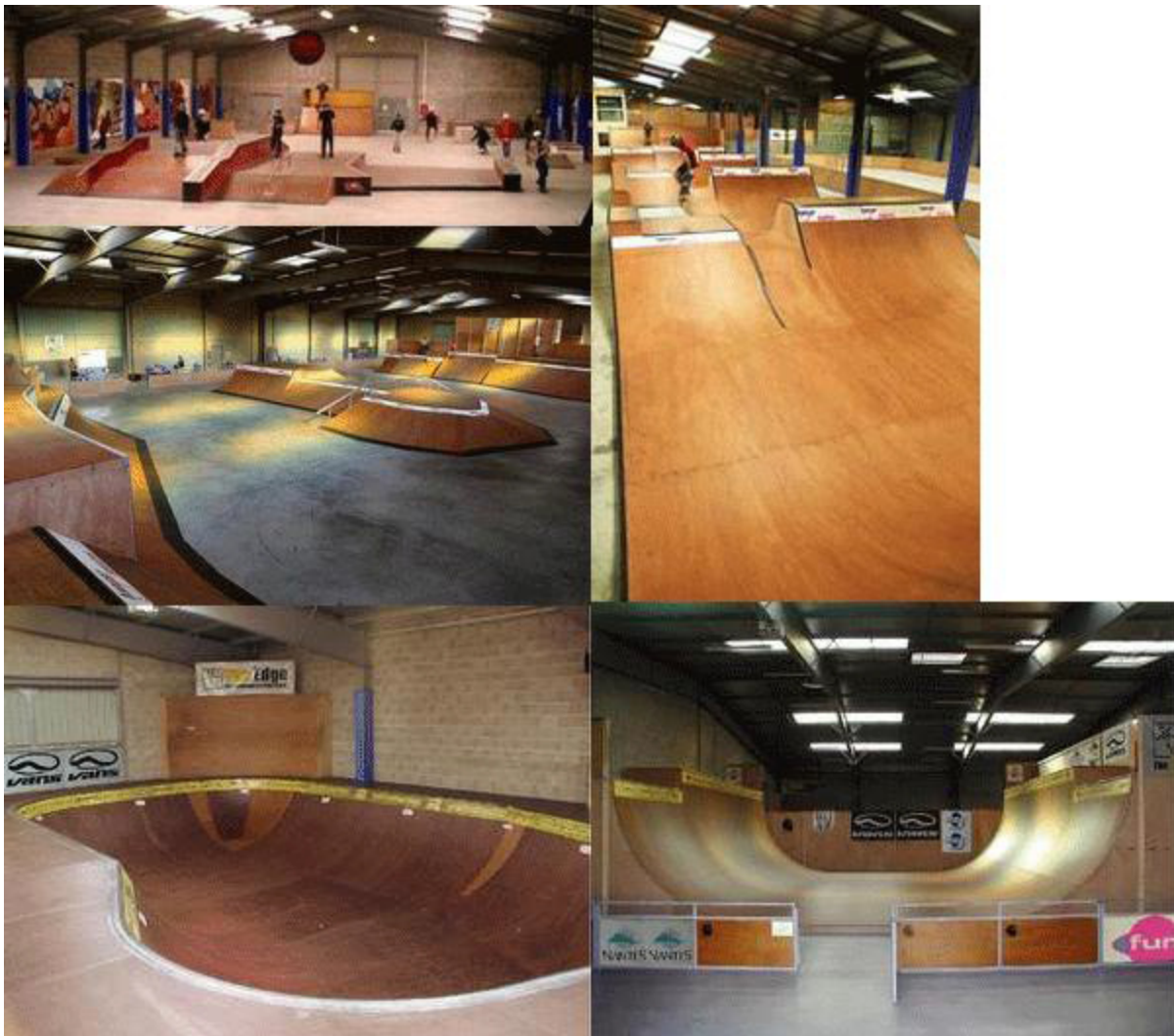
- Nort sur Erdre,
- Héric,

Restitution travaux des jeunes

- Sucé sur Erdre,
- Fay de Bretagne.

Car, certaines de ces villes sont les principales de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres mais aussi parce qu'elles sont espacées donc tous les habitants des communes pourront bénéficier des théâtres sans trop se déplacer.

- **Le sport**



Les groupements scolaires

Par Madison FEILDEL, Théo DUJBILLOT et Salomé GENOIST- 2^B au lycée St Martin - Nort Sur Erdre

Question : Comment voyez-vous votre territoire en 2030 ?

Centre spécialisé pour les enfants handicapés :

Où? Pas d'établissement spécialisé sur la CCEG pour les enfants....en situation de handicap, mais tout enfant doit être accepté dans l'école d'où il dépend si la famille en fait la demande. Il peut tout de même être inscrit si la famille le souhaite dans un établissement spécialisé.

Projet : Notre projet serait de créer une école pour les enfants handicapés afin qu'ils puissent avoir un programme adapté à leur performances ainsi que des activités pour les insérer dans la vie de tous les jours ou les faire évoluer. Le but est de faire un établissement spécifique qui faciliterait leurs liens sociaux, car un enfant handicapé dans une école dite « normale » a toujours plus de difficultés à s'intégrer dans un groupe car il est dit « différent » aux yeux des autres. En général ces enfants ont des difficultés pour avoir des ami(e)s, mais aussi pour suivre les programmes correctement. Il y a beaucoup d'enfants handicapés dans les 12 communes de la CCEG, l'idée de faire un établissement pour eux ne peut donc pas être exclu.

Il pourrait se trouver par exemple dans la ville « centre » qui est Grandchamp des Fontaines. Ville centre dans le sens où elle est située à proximité de toutes les autres communes et se trouvent à peu près au milieu de la CCEG et non à l'Est ou l'Ouest.

- Création skate parc et salle arcade dans le nouveau collège de Héric. Puis si cela fonctionne, mise en place sur Nort sur Erdre ou Fay de Bretagne,
- Création d'un CFA et/ou école de sages-femmes (à Les Touches, Petit Mars et St Mars du Désert),
- Établissement pour enfants handicapés. (à Grandchamp des Fontaines).



Création d'un skate parc ou arcade à l'intérieur d'un collège ou lycée:

Où? N'existe pas dans la CCEG.

Projet : Nous voudrions créer dans l'enceinte d'un collège ou d'un lycée des jeux tels qu'un skate-parc improvisé ou encore un foyer équipé de jeux d'arcade. Cela permettrait que les élèves puissent être occupés *sans* avoir à « traîner » dehors après les cours ou lorsqu'un professeur est absent. Pour pouvoir jouer sur ces installations il suffit d'emporter sa trottinette ou encore ses rollers ou tout simplement son skate-board. Cela pourrait être mis en place tout d'abord dans un seul collège

Restitution travaux des jeunes

comme le nouveau collège d'Héric puis si le système marche il pourrait-être développé sur des communes comme Nort Sur Erdre dans l'enceinte du lycée St Martin et lycée de l'Erdre ou Fay de Bretagne.

Il pourrait s'agir d'une salle type foyer avec tout de même de quoi s'amuser ou bien une salle d'arcade.



Le skate parc pourrait être quelque chose de très simple composé de quelques rampes de skate et de U, le but serait aussi de pouvoir le déplacer ou changer les modules de place. Il faudrait le faire avec une matière légère de façon à ce que ceux-ci soient modulables.



Le foyer équipé : on pourrait y trouver par exemple un billard, des jeux de société, des flippers, des airs hocheys, télé équipée de consoles de jeux telles qu'une PS3 ou Xbox.

Spécialisation BAC/IUT/Université/École de commerce :

Où? Nort Sur Erdre

Combien? 2

Projet: Nous aurions l'idée de développer des écoles d'enseignements supérieurs afin d'étendre les études au plus près de chez soi. La CCEG compte actuellement 2 lycées, un professionnel et un autre général tous deux situés à Nort Sur Erdre. Le but serait de créer des structures afin que la plupart des élèves puissent en bénéficier et qu'ils ne soient pas obligés de se rendre sur Nantes. Nous souhaiterions développer encore, au moins 1 ou 2 lycées généraux situés aux environs des communes de Fay de Bretagne ou Treillières (communes les plus éloignées de Nort Sur Erdre). Dans ces lycées généraux il faudrait pouvoir y trouver également des bacs technologiques tels que le bac STMG que beaucoup de lycéens souhaitent après la seconde. Mais il faut aussi absolument créer de nouveaux lycées professionnels, (au moins 2 ou 3) qui sont rares sur Nantes et absents sur les communes de la CCEG, comme des Bac Pro en Informatique (très recherché), mais présent que dans quelques villes de France. Ou bien encore des centres d'apprentissage tels que le CM de St Luce Sur Loire regroupant plusieurs domaines. Les apprentissages sont de plus en plus recherchés par les jeunes car c'est une façon de rentrer rapidement dans la vie active. Nous pourrions développer sur la CCEG un centre d'apprentissage dans l'agro-alimentaire par exemple. Ou bien encore une école de sages-femmes car elles sont peu nombreuses mais recherchées. Le CM et l'école pourrait se trouver dans les mêmes locaux sur une commune telle que Petit Mars, Saint Mars du Désert ou les Touches.

La restauration en 2030 dans la Communauté de communes Erdre et Gesvres

Par Laura, Florine et Thomas, élèves de 2nde B

Dans la communauté de communes d' Erdres et Gesvres, il y a beaucoup de restaurants mais comment les envisagerons-nous en 2030?

Tout d'abord, les restaurants les plus luxueux seront installés dans les plus grandes communes d'Erdre et Gesvres comme Nort sur Erdre, Héric, Vigneux de Bretagne et Treillières. Les restaurants de 2030 seront spacieux, grands avec des styles assez originaux (Par exemple un restaurant entourée d'un aquarium). Ces communes seront retransformées et peut-être connues mondialement grâce à leur restaurant. Les restaurants seront pour la plupart en altitude pour voir la ville éclairée par ses lumières. Pour finir, les restaurants pourraient financer les projets de la commune et aussi faire plaisir aux habitants d'avoir de bons restaurants près de chez eux.

Notre avis perso est qu'il faut plus de restaurants chics et surtout modernes en 2030.



Le transport

Par Antoine, Raphaël, Antoine, élèves de 2^{nde} B

Pour le projet de la Communauté de communes, nous proposons des contournements pour les villes qui font partie de la CCEG. Les avantages sont nombreux et ils permettront :

- Une ville plus silencieuse (raison de la baisse de la circulation)
- Une facilité pour franchir la ville grâce au contournement etc...

Pour la ville de Nort sur Erdre, il facilitera la traversée de l'Erdre grâce à de nouveaux ponts et donc une route moins dangereuse pour les piétons et les cyclistes à cause d'un trafic plus restreint de voitures.

Ce projet fera aussi des villes plus agréables grâce à une plus faible circulation. Les pollutions sonores seront donc plus faibles. Les bouchons de la ville ne s'étendront plus très loin aux heures de migration pendulaire.

La sécurité des piétons sera assurée parce que la vitesse de circulation diminuera et les personnes pressées passeront par le contournement. Les cyclistes apprécieront donc leur trajet parce qu'il n'y aura plus de camions à les doubler.

Il y a aussi des avantages sur le plan écologique avec la pollution des villes et ce projet encouragera les Nortais à se déplacer à vélo.

Les inconvénients sont néanmoins :

- le coup du projet (quelques millions d'euros)
- la construction de nouveaux ponts sur l'Erdre.

Dans l'ensemble, je pense que ce projet est très important pour le développement des villes de la CCEG.



Restitution travaux des jeunes

Aux Etats Unis, l'équipe de recherche Smart Cities au Media Lab du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a élaboré un concept-car de voiture citadine (2 places) baptisée la « city Car ». L'objectif : faire naître une voiture s'adaptant parfaitement à l'urbanisation, à la ville (stationnement, gain d'espace, mobilité, respect de l'environnement). Ses particularités : elle est silencieuse, discrète, propre, ses quatre roues équipées chacune de moteur électrique bougent les unes des autres indépendamment, le châssis est pliable pour qu'elle puisse s'empiler avec les autres voitures, à l'image des chariots de supermarché ! Pour la City car, le groupe de recherche a aussi imaginé un système de stations de recharge et de location dans la rue pour que les véhicules personnels soient moins utilisés en ville : les voitures s'empileraient et les habitants se partageraient les voitures. La batterie aurait une grande capacité et serait en corrélation avec le réseau électrique. D'autres universités et le constructeur américain General Motors, partenaire du Media Lab du MIT, trouvent cette idée originale.



L'emploi

Par Paul, Maxime, thomas, élèves de 2^{nde} B

Nous avons choisi de parler de l'emploi car c'est l'un des secteurs les plus importants dans notre société actuelle. Nous allons vous exposer nos idées pour développer le travail au sein de la CCEG.

Dans le **secteur primaire (agriculture)** nous avons pensé à : diversifier les productions agricoles (beaucoup de vignes et de laitues donc nous proposons de rajouter différentes variétés de légumes comme la carotte Nantaise) , améliorer le matériel agricole pour être en capacité de produire suffisamment de ressources, ce qui permettra une meilleure économie (entre autre l'achat de nouvelles parcelles pour produire plus et donc employer du personnel pour s'occuper de ces espaces) . Nous avons aussi pensé à encourager les agriculteurs à faire de la vente directe pour que tout le monde y gagne (acheteur comme vendeur car les ventes directs sont souvent moins chères qu'en grande surface). Nous vous proposons toutes ces idées car l'agriculture est l'un des principaux points de notre économie au sein de notre Communauté de communes.

Pour le **secteur secondaire (industrie)** nous vous proposons de : construire une usine de production Airbus à Notre Dames des Landes pour desservir l'aéroport. Nous pensons aussi faire des caves à vin pour utiliser les productions agricoles déjà faites. Pour terminer dans ce secteur nous proposons de construire une usine de production de matériel agricole à Héric, (pour améliorer le matériel agricole une idée proposée dans le secteur primaire).

Enfin pour le **secteur tertiaire (services)**, nous pensons qu'il serait préférable : d'augmenter le nombre de services d'aide à la personne car le nombre actuel de ce service est insuffisant par rapport au nombre de personnes dans le besoin (qu'elles soient handicapées ou bien âgées), alors nous pensons construire plus de centres dans les grandes villes de la CCEG (comme Nort s/ Erdre ou Héric). Pour ce qui est de la sécurité dans notre Communauté de communes, il faudrait sûrement investir dans des agrandissements / créations pour ce service car d'ici 2030 la taille des bâtiments accueillant le personnel ne seront pas suffisamment grands, alors nous vous proposons de mettre en place ce projet dans les grandes villes de notre Communauté ou bien dans chaque ville (plus petits centres mais plus nombreux).

L'économie

Par Benoît, Johann, Marion et Thomas, élèves de 2^{nde} B

Dans le cadre du projet de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, nous avons mis en place des idées pour des améliorations économiques futures d'ici 2030 sur les villes de Notre Dame des Landes, Saint Mars du Désert et Grandchamp des Fontaines.

Notre Dame des Landes :

Nous imaginons fonder un grand parc naturel avec une grande diversité exotique européenne (diversité naturelle, plantes rares du monde et européennes).

Ensuite un grand labyrinthe géant d'une superficie de plus de 100 hectares, avec des murs bétonnés bordés de lierre contenant des portes automatiques. Cette attraction aura un prix raisonnable d'une valeur entre 2 et 5€ (prix à choisir). Ce labyrinthe pourra créer des emplois :

- Hôtesse de caisse
- Des techniciens de surface
- Des entreprises de construction (personnel du bâtiment)
- Guides, animateurs, animatrices



Siège de haute institution environnemental international : quartiers d'affaires ayant une vue semblable à l'ONU sur le monde au niveau environnemental :

- Gestion des reforestations, du CO₂ mondial, pollution dans les océans, protection des animaux, nouvelles technologies écologiques et servant à aider l'environnement
- Avoir un « président » ayant toutes informations sur les changements de l'environnement, comme président de l'environnement au niveau international.
- Avoir des missionnaires de l'environnement, personnes au service du siège qui iraient dans tous les pays pour convaincre le pays de signer un accord et d'être dépendant de cette institution au niveau environnemental



Restitution travaux des jeunes

Saint Mars du Désert :

Les entreprises écologiques qui recycleront les déchets de la ville et des environs seront implantées à la sortie de Saint Mars du Désert direction Nantes, elles permettront d'offrir plus de 100 emplois à la ville. L'entreprise de la SITA France est une entreprise qui gère les déchets, les recycle, produit des énergies vertes, met son expertise dans la gestion, la valorisation et le traitement des déchets au service de ses clients dans le cadre de contrat de gestion de délégués. (Site utilisé : Déléguer la gestion de vos déchets).



Grandchamp des Fontaines :

Un muséum apporterait du tourisme dans la ville de Grandchamp des Fontaines, d'un point de vue économique cela contribuerait au développement de la ville. Les entrées pour se muséum pourrait s'élever à 2€ tarif unique. Cela pourrait être un muséum parlant de l'histoire, du patrimoine de sa ville et de ses alentours. Grandchamp des Fontaines est situé à proximité de Nantes et son blason est emblématique, donc riche en histoire.

L'habitat en 2030

Par Loanie et Coline, élèves de 2^{nde} B

1 - Notre projet : L'habitation en 2030.



La CCEG nous a demandé de présenter un projet que nous souhaiterions en 2030. Cela pouvait être un rêve comme cela pouvait être un souhait possible à réaliser et pour cela nous avons décidé de présenter un projet qui nous tenait à cœur, l'habitation écologique en 2030.

Notre projet consiste à se rendre compte de nos réels besoins et de différencier ce qui est vraiment nécessaire de ce qui est superficiel à notre quotidien. De nos jours nous vivons dans un monde de haute technologie, nous créons des maisons de luxe ainsi que des bâtiments de haute qualité. Oui notre société est devenue comme ça mais à quoi bon continuer de faire des inventions si nous n'avons plus de terre ? A-t-on besoin de l'environnement ? Ou préférons-nous le luxe et la technologie ? Pour cela nous avons décidé de vous aider à y réfléchir ...

2 - La commune d'Erdre et Gesvres que nous avons choisie pour élaborer ce futur qui est le nôtre : Les Touches

C'est dans cette commune d'Erdre et Gesvres que nous avons décidé de travailler. La commune des Touches comporte 2233 habitants et a une superficie de 35,15 km². Les habitants des touches se nomment les Touchois et Touchoises. Les Touches se situe à environ 25km de Nantes, c'est-à-dire à proximité d'une grande ville.



Restitution travaux des jeunes

3 - Les projets pour des futures habitations en 2030

Notre projet repose principalement sur ce questionnaire : Comment vont être nos habitations dans 15 ans ? Comment voudra-t-on qu'elles soient ?

Pour cela nous avons réalisé un questionnaire et nous avons interrogé une soixantaine de personnes aux Touches.

Les résultats ce sont révélés étonnants. Ils nous ont indiqué que près de 60% des personnes ne sont pas prêtes à payer le prix des panneaux solaires car ils trouvent les coûts d'installation exorbitants mais pensent que c'est nécessaire malgré tout. De plus les personnes ayant déjà installé des panneaux solaires (ce qui est moindre comparé au nombre d'habitations, environ 7%) trouvent que cela est plutôt intéressant niveau énergie mais pas assez rentable les premières années. Ainsi nous pouvons voir que les trois quart de la population des Touches ne sont pas équipés d'installations énergétiques. En outre, les Touchois et Touchoises payent selon eux un prix assez exorbitant de facture d'électricité (environ 85 % de la population ayant une habitation payent une facture entre 500 et 1000 euros.) Enfin le questionnaire nous indique que près de 90% de la population ne sont pas prêts à quitter leur « luxe ».

4 - Notre avis sur le sujet

Vous vous demandez sans doute pourquoi des jeunes de notre âge qui vivent dans le luxe et la technologie ont choisi de traiter un sujet sur « l'habitation écologique » plutôt que sur « l'habitation luxueuse et technologique » ; et bien nous allons vous expliquer pourquoi. C'est simple aujourd'hui nous vivons dans une société qui nous protège, qui invente plus ou moins des choses utiles ou alors que l'on pense être utiles mais revenons un peu en arrière dans les années 1960. Souvent nos parents nous disent « sort il fait beau » ou « arrête de jouer à la console va plutôt faire du jardin ; moi j'aidais mes parents à nettoyer, à traire les vaches » ils sont peut-être rabat-joie mais ils trouvaient d'autres occupations, en bref ils vivaient bien sans toute cette technologie alors pourquoi pas nous ? De notre temps, nous ne pensons que technologie. Nous avons une chance énorme mais nous vivons aux frais de la planète sans vraiment y penser mais dans 30 ans que sera devenue la planète à ce rythme-là ? Comment nos enfants vivront-ils ? Ce sont souvent les questions qui reviennent quand nous trouvons le temps de nous intéresser un minimum à la planète mais ce n'est pas qu'en se posant des questions que cela va changer. Chacun à sa manière doit agir, il faut penser à l'écologie et à l'environnement. L'avenir de nos enfants et l'avenir des enfants de nos enfants est en jeu. Voilà pourquoi nous avons décidé de choisir ce sujet. Merci de nous avoir écoutées. Loanie et Coline.

Projet de loisirs sur la CCEG

Par Coralie, Thomas, Emilie, élèves de 2^{nde} B

Dans le cadre du projet de la CCEG pour 2030, nous avons choisi le thème des loisirs car tout le monde (tous âges confondus) peut être intéressé par différents parcs ou activités proposées sur le territoire. Voici trois idées que nous avons développées : un parc aquatique, un jardin botanique et un zoo/océarium.

I- Le parc aquatique

Tout d'abord, nous avons voulu travailler sur le projet d'un parc aquatique car nous n'en avons pas dans la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Nous avons voulu placer ce parc aquatique à Grandchamp des Fontaines car c'était intéressant de prendre une partie du nom de la commune pour donner le nom de ce parc : Le parc des Fontaines.

Les attractions :

1. Pour les enfants

- mini toboggan,
- pataugeoire,
- rivière lente.

2. Activités à sensations

- grands toboggans,
- parcours à bouées,
- piscine à vagues.

3. Activités reposantes

- bassin à remous,
- bulle gonflable sur l'eau,
- grande cascade.

4. En plus ...

- jacuzzi,
- hammam,
- restaurants,
- boutique souvenir.

Horaires : Ouvert tout l'été, du 25 Juin au 30 Août de 10h30 à 19h30.

Tarifs :

- Enfant moins de 3 ans : Gratuit,
- Enfant de 3 à 14 ans : 16,00 €,
- Adulte 15 ans et + : 22, 00 €.



II- Le parc botanique

Nous avons ensuite choisi de travailler sur le projet d'un parc botanique ouvert pour tous les âges pour pouvoir se détendre et oublier les contraintes de la vie.

Nous avons pensé pouvoir l'organiser sur l'Erdre et pour ce fait nous avons choisi la commune de Sucé-sur-Erdre.

Restitution travaux des jeunes

Description :

1. Arbres

- Saule pleureur,
- Chêne,
- Hêtre.

2. Fleurs

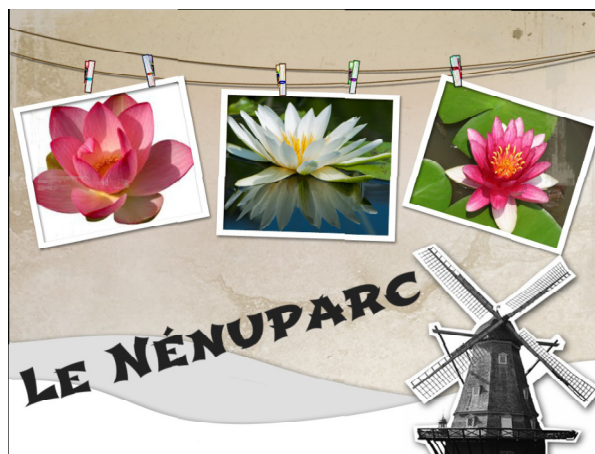
- Nénuphar,
- Iris,
- Jacinthe d'eau,
- Primevère rosée,
- Astilbe de Chine.

3. Parcours

- parcours des roses,
- parcours nénuphar,
- parcours des senteurs,
- parcours aventure pour enfants.

Horaires : Ouvert de 8h à 20h toute l'année.

Tarifs : Gratuit pour tous.



III- Le parc zoologique et océanographique

Pour finir nous avons choisi de travailler sur un zoo/océarium que nous avons nommé « L'océzoo ». Il est issu d'un mélange de deux parcs : un zoo qui accueille plusieurs espèces d'animaux comme les éléphants, les girafes, les tigres ainsi que plusieurs autres espèces (notamment des oiseaux inconnus dans notre région) et un océarium qui reçoit des poissons et des dauphins venus de toute la planète. Ce parc permet aux enfants de découvrir les animaux du monde entier.

L'océzoo se trouvera à Saint- Mars-du-Désert car le nom de cette commune nous a inspiré (désert représente l'habitat naturel de certains animaux)

Les animaux seront répartis dans trois espaces : un espace air, un espace terre et un espace mer. Les différents oiseaux seront placés dans l'espace air avec une volière qui leur permettra de nous survoler.

L'espace terre se fera sous forme de safari avec :

- des zèbres,
- des éléphants,
- des girafes,
- et bien d'autres espèces ...

Enfin, l'espace mer sera accompagné de poissons, baleines, dauphins et d'autres poissons visibles dans différents bassins.

Après ou pendant votre visite, vous pourrez aller manger dans nos nombreux restaurants sur place.

Horaires : Ouvert tous les jours de 10h à 18h

Tarif : 6€ par adulte, 4€ pour les moins de 12 ans, Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.



Annexe 4 : Les photos















Annexe 5 : Kesako ?

Le Conseil de développement Erdre et Gesvres

Créé en 2006, à l'initiative des élus, le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres est une instance de participation citoyenne et de concertation, placée aux côtés du Conseil communautaire de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, qui est chargée de donner son avis ou d'imaginer des propositions pour améliorer la vie sur le territoire.

Association loi 1901, elle est composée de quatre collèges (associations, entreprises, habitants et socioprofessionnels) issus de la société civile.

Lieu d'échanges et de débat, le Conseil de développement est une association qui compte une soixantaine de membres issus de la société civile organisée ou non, d'horizons divers. Les adhésions sont gratuites et sont ouvertes toute l'année.

Il travaille, sur saisine ou autosaisine, sous la forme de groupes de réflexion qui formulent des propositions ou émettent des avis sur les actions menées par la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Le Pôle métropolitain



Le Syndicat mixte du Pôle métropolitain de Nantes Saint Nazaire est composé de 6 intercommunalités : la Communauté d'agglomération de Saint-Nazaire, les Communautés de Communes Loire et Sillon, de la Région de Blain, Coeur d'Estuaire, d'Erdre & Gesvres et la Communauté Urbaine de Nantes Métropole.

C'est une nouvelle forme de syndicat mixte qui est chargé d'élaborer un Schéma de cohérence territorial et qui permet la mise en œuvre d'actions d'intérêt métropolitain dans ses domaines de compétence que sont le développement économique, la mobilité, l'accompagnement opérationnel de projets urbains et la protection de l'environnement.

Le Pôle métropolitain en chiffres :

- 61 communes et 800 000 habitants
- 1 872 km² dont 80% d'espaces naturels et agricoles

Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pôle métropolitain de Nantes Saint Nazaire

Plus connu sous son diminutif « SCoT », le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil d'urbanisme stratégique, qui planifie l'aménagement d'un territoire pour plusieurs années. Il est élaboré par les élus avec les partenaires institutionnels et la société civile.

Plus précisément, un SCoT a pour objectif de :

- Mettre en cohérence et coordonner les politiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'implantations économiques et commerciales;
- Assurer le développement en prenant en compte les impacts sur l'environnement, la protection des sites et des espaces naturels, en réduisant les risques et nuisances, etc
- Planifier l'implantation des équipements majeurs : voiries, équipements techniques, etc.

En 2007, le premier SCoT du pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire fut adopté autour des priorités d'actions suivantes :

- la limitation de la consommation d'espaces et l'arrêt de l'étalement urbain
- la protection des espaces agro-naturels
- l'articulation des transports et de l'urbanisme

Pour intégrer les dispositions des lois Grenelle I et II de 2009 et 2010, le SCoT doit être révisé avant le 31 décembre 2016.

Le Conseil de développement Erdre et Gesvres est une association loi 1901, créée en 2006 à l'initiative des élus de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres.

Composé de quatre collèges issus de la société civile (collège monde associatif, collège monde économique, collège de la citoyenneté et collège socioprofessionnel), le Conseil de développement a pour objet de :

- Etre un lieu d'échange et de concertation en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Contribuer à la réflexion sur le devenir du territoire et des ses habitants
- Faire des propositions, en évaluer la conception et d'une manière générale en assurer le suivi
- Donner des avis sur les orientations envisagées et les actions menées.

Placé aux côtés du Conseil Communautaire de la CCEG, il est un organe consultatif qui vise à apporter aux élus des avis et des propositions sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire d'Erdre & Gesvres.

Il s'inscrit ainsi dans l'émergence d'une nouvelle exigence démocratique : « la démocratie participative ». Par son action et sa réflexion, le Conseil de développement favorise une cohérence territoriale et un projet de territoire rassembleur et dynamique.

Avec la participation de personnes émanant d'activités et d'horizons différents, il est un espace de travail commun où s'exprime l'échange de points de vue.

Conseil de développement Erdre & Gesvres /
Communauté de communes d'Erdre & Gesvres

1 Rue Marie Curie
Parc d'Activités La Grand'Haie
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Contacts:

Tél : 02.40.12.32.88 - Fax : 02.28.02.22.47
conseil.developpement@cceg.fr